



Sous le haut patronage de Son Altesse Royale, le Prince Sébastien.

PROCES- VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FLNS

Mardi 23 décembre 2025 à 18h30.

Siège FLNS – Maison des Sports

Présent-e-s : Claude WALTZING, Thierry HOSCHEIT, Bob ULVELING, Mesdames, Anaïs HOSCHEIT, Jessica SCHUMACHER et Messieurs Damien ASSINI, André MULLER, Luc MULLER, et Lex VISSER.

Excusé-e-s : Martina FURLAN, Madame Jil POCERVINA, Thierry POHU, Sébastien MAROUZE..

Invité : Louis-Frédéric DOYEZ

I/ Adoption du PV des derniers CA :

Les propositions initiales des rédactions des procès-verbaux des deux derniers Conseil d'Administration des 25 novembre et 12 décembre 2025, telles qu'elles ont été soumises, et amendées par des apports et précisions de quelques membres du CA sont adoptées.

II/ Accueil du Président & du Secrétaire Général :

Retour sur les deux dernières Assemblées générales du samedi 13 décembre 2025.

Bien qu'organisées de manière rapide et inattendue dans un contexte de tensions préalables, ces deux Assemblées générales se sont déroulées dans de bonnes conditions logistiques et ont offert les moments d'échanges d'informations et de points de vue.

Merci à celles et ceux qui ont préparé et organisé ce temps important et réussi ce moment de démocratie interne.

Le Conseil d'administration a ainsi été complété ; une information transparente et complète a été apportée sur les finances fédérales ; et l'Assemblée générale a pu exprimer par les votes ces choix pour le fonctionnement actuel et futur de la Fédération.

Des modifications statutaires importantes ont été adoptées, notamment le recours à un réviseur externe, qui a été par ailleurs choisi pour les 3 prochaines années.

Ce retour global à la conformité de nos fonctionnements et statuts a démontré aussi que l'augmentation de la durée du mandat du CA faisait encore débat, même si à une voix près cette suggestion n'a pas été validée par l'AG.

Tout cela offre d'excellentes bases de travail et de collaboration pour finaliser le présent mandat et parvenir à la progression de la Fédération, au service des clubs et de la performance, avec la montée en charge du DTN et du DAF, pour la prochaine année qui est aussi la dernière année du présent mandat.

Il est regretté l'absence de deux clubs. Cette non-participation est une occasion manquée de coopération et de discussion

Pour maintenir cette dynamique de co-construction, il est proposé la création d'un groupe de travail œuvrant sur les prochaines évolutions statutaires. Il semble en effet important que tous les clubs puissent contribuer, avant le vote en AG, à faire évoluer les règles gouvernant la Fédération.

La question des modalités de vote semble en effet à approfondir pour rechercher un autre



système après analyse sur les nécessités de l'adéquation avec l'activité de chaque club. La durée des mandats et la question de leur cumul respectif, tout comme la parité, sont des sujets à aborder certainement aussi.

Le Président propose donc de réunir un représentant par club pour avancer ensemble sur ces questions. Un calendrier sera soumis au prochain CA pour des réunions mensuelles de cette commission fédérale des clubs « Statuts ».

Il faudra parvenir à une synthèse des propositions des clubs, en espérant au mieux parvenir à un consensus, sinon à deux propositions au plus pour chaque sujet.

II/ Affaires sportives :

- Championnats d'Europe Natation artistique

- **Préparatifs Equipe nationale :**

Quelques difficultés sur la préparation de ce collectif national, dès lors qu'il y a un décalage entre les nageuses dont les possibilités d'entraînement, et donc de progression, ne sont pas identiques en fonction de leur club d'appartenance. Il revient donc aux entraîneuses des clubs respectifs de se coordonner au mieux pour offrir aux nageuses de travailler au sein des clubs, de manière optimale, en faveur de l'objectif national.

Le DTN suit le sujet et agit en ce sens.

Organiser ces CE sans un ballet d'équipe serait un non-sens et mettrait en péril l'opportunité de cette organisation par la FLNS.

- **Cahier des charges d'organisation EA, négociation :**

European Aquatics a transmis le projet de contrat devant nous lier pour la tenue de ces Championnats d'Europe. Les contraintes sont plus denses que ce qui avait été évoquée initialement. Il y a notamment une prestation liée au scoring pour un montant de 27.5k€ qui porte à plus de 50k€, la somme à verser directement par la FLNS à EA, sans tenir compte des frais indirects liés à l'hébergement et au transport des responsables EA.

Thierry Hoscheit a en charge de négocier cette participation, avec l'objectif de réduire de moitié notre contribution à EA. Il faut mettre cette compétition à son bon niveau de coût.

En fonction de ses échanges, une première newsletter à destination des fédérations participantes sera à éditer et diffuser pour la mi-janvier.

- **Organigramme et RH :**

Pour l'heure, c'est un très petit groupe qui porte cette candidature. Cela doit se densifier dans le temps, et désormais assez rapidement. Il va falloir élargir et recruter. Faire un organigramme précis pour détecter les besoins, les profils recherchés, les postes à pourvoir. La prochaine réunion du « comité d'organisation » s'attelle à cette tâche lors de sa prochaine tenue le 12 janvier 2026.

- **Budget :**

Le budget a été repris, précisé, actualisé. Il y a encore des sources d'économies, comme évoqué plus haut sur la participation versée à EA, et sur la logistique déployée, notamment par Lemon.

Le choix définitif des hôtels sera déterminant sur le prix direct de cette prestation et celui induit par une restauration sur place (ou pas) et des transports associés (ou pas).

Le CA encourage à la poursuite de la réunion des conditions de réussite de cet événement.



III/ Affaires institutionnelles :

- Finances

Le trésorier donne un rapide état de la **situation de la trésorerie fédérale**. Les demandes de subsides complémentaires sont en cours de traitement et seront bien finalisées pour la date butoir du 31 décembre. Des discussions sont nombreuses avec le Ministère pour comprendre notre situation, rattraper le retard et parvenir à obtenir le plus rapidement possible le versement des subsides dus. Le versement des salaires de décembre et de différentes factures en souffrance vient d'être ordonné ce jour, suite à quelques péripéties liées aux accès à Multiline, en raison du changement récent au sein du Bureau.

Les comptes bancaires sont quasiment à vide et il ne sera pas possible en l'état de procéder au paiement des acomptes, des arrhes, des factures pour la réservation des hôtels liés à l'organisation de nos événements internationaux (Euromeet, CE Nat'Artistique).

Il est vital d'obtenir un versement rapide et conséquent de la part du Ministère. Plus de 200k€ a ainsi déjà été sollicité dans l'immédiat le plus urgent ; et un rendez-vous a été sollicité.

- Rapport réunion interne STAFF

Il a été proposé au personnel de la FLNS, administratif et sportif, de faire un point sur le fonctionnement du siège et les améliorations souhaitées.

Cette réunion a permis d'exprimer des difficultés dans la perception de la vision et des priorités fédérales. Le personnel estime en effet devoir répondre à de nombreuses et diverses sollicitations sans saisir toujours leur cohérence et les directions prises, à prendre. Cela l'amène parfois à des prises d'initiative qui peuvent ensuite leur être reprochées.

La définition et le partage d'une vision plus claire est souhaitée.

Par ailleurs, il est proposé aussi de positionner sans faille la FLNS comme une entité supérieure aux clubs dans le sens où elle ne représente pas l'addition des intérêts particuliers de chaque club, mais un projet national qui dépasse les intérêts particuliers.

C'est important que les dirigeants de la FLNS incarnent aussi cela.

L'arrivée du DTN, puis désormais du DAF, doivent offrir une plus grande cohérence aux actions menées par le siège. Cela doit renforcer la légitimité fédérale.

Cette vision est partagée par le CA qui est cependant étonné des jugements de valeur sur les dispositifs et les élus fédéraux. Il est important que chacun s'exprime dans son domaine d'action et de compétence.

- Rapport d'étonnement DAF

Dans la continuité de la discussion précédente, LFD fait un retour rapide sur ces premières semaines et ce qu'il a constaté et vécu. Soit de manière saillante, en un mois et demi : 3 AG, 2 CA, 1 championnat d'Europe (Lublin), deux Championnats Nationaux, une candidature pour l'organisation d'un Championnat d'Europe en interne (Natation Artistique), la reprise des comptes financiers fédéraux et les compléments de subsides à apporter au Ministère, et la gestion quotidienne ...

Tout cela avec des difficultés et des tensions relationnelles, anciennes et polluantes.

Il est heureux dès lors du travail réalisé dans un temps si contraint et remercie chacun pour son accueil et sa collaboration.

Il est toutefois persuadé que l'on peut/doit faire mieux et que cela va solliciter de chacun des efforts et des changements. L'enjeu de la FLNS est plus grand que chaque membre de l'équipe qui la compose. Il faut (ré-)apprendre à se mettre au service de la réussite



collective. Cela nécessite de l'humilité et de l'exigence, pour tous. Cela n'est pas facile... Mais l'idée que les efforts soient partagés et de laisser un héritage inégalé et positif doit permettre une telle mobilisation.

Il propose des démarches, des outils, des évolutions pour nourrir et se réapproprier ce projet commun et adapter l'organisation à cet enjeu.

L'objectif est toujours plus important que les moyens pour l'atteindre. Il ne faut pas confondre l'accessoire et le principal, le comment et le pourquoi.

- Évolutions ROI

Avec les objectifs évoqués précédemment, LFD a introduit dans le ROI les fonctions du DTN et du DAF. Cet ajout a modifié les missions et actions affectées aux membres du Bureau exécutif. Ces propositions ont été transmises récemment. Le CA valide la démarche sur le principe puisque conforme à leur demande. Le rédactionnel sera éventuellement repris et amendé pour la prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne soumettant de questions diverses, la séance est levée avec l'expression des vœux de bonnes fêtes de fin d'année à tous.

La CA se retrouve ensuite autour d'un repas convivial de Noël.